

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



initiée par la société

JACCAR HOLDINGS

Présenté par



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE JACCAR HOLDINGS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Jaccar Holdings a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 16 mai 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction de l'AMF n°2006-07.

Ce document a été établi sous la responsabilité de Jaccar Holdings.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Jaccar Holdings sur les actions Bourbon, visée par l'AMF le 15 mai 2014, sous le n°14-200, en application d'une décision de conformité du même jour (ci-après la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Jaccar Holdings (www.jaccar.net) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Jaccar Holdings, 30 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L – 1330 Luxembourg ;
- BNP Paribas, 4 rue d'Antin, 75002 - Paris;
- Natixis, 47, quai d'Austerlitz, 75013 - Paris ; et
- Société Générale, CORI/COR/FRA, 75886 Paris Cedex 18.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. Présentation et résumé de l'offre	4
1.1. Principales caractéristiques de l'Offre	4
1.2. Coûts et modalités de financement de l'Offre	5
1.2.1. Coûts liés à l'Offre.....	5
1.2.2. Modalités de financement de l'Offre	5
2. Identité et caractéristiques de l'initiateur	6
2.1. Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur	6
2.1.1. Dénomination.....	6
2.1.2. Forme juridique, nationalité, siège social	6
2.1.3. Registre de Commerce et des Sociétés	6
2.1.4. Durée.....	6
2.1.5. Objet social.....	6
2.1.6. Exercice social	7
2.1.7. Affectation des résultats	7
2.1.8. Dissolution – Liquidation	7
2.1.9. Contestations	7
2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	8
2.2.1. Capital social.....	8
2.2.2. Capital social autorisé.....	8
2.2.3. Catégories d'actions.....	8
2.2.4. Forme des actions.....	8
2.2.5. Cession et transmission des actions	8
2.2.6. Titres donnant accès au capital.....	9
2.2.7. Pacte d'actionnaires.....	9
2.2.8. Droits de vote	9
2.2.9. Répartition du capital et des droits de vote de Jaccar.....	9
2.2.10. Direction et commissariat aux comptes de l'Initiateur.....	9
2.3. Description des activités de l'Initiateur.....	10
2.3.1. Evénements exceptionnels et litiges significatifs	12
2.3.2. Salariés	12
2.4. Informations financières de l'Initiateur.....	12
3. Personnes assumant la responsabilité du présent document.....	255

1. PRESENTATION ET RESUME DE L'OFFRE

1.1. Principales caractéristiques de l'Offre

Le présent document est établi, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, par la société Jaccar Holdings, société de droit Luxembourgeois au capital de 173.454.170 euros, dont le siège social est situé 30, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L – 1330 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés Luxembourgeois sous le numéro B 103 405, (« **Jaccar** » ou l'« **Initiateur** »), dans le cadre de son offre publique d'achat (l'« **Offre** ») visant les actions de la société Bourbon, société anonyme au capital de 47.360.582 euros divisé en 74.559.688 actions d'une valeur nominale de 0,64 euro chacune, dont le siège social est situé 33, rue du Louvre, 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 310 879 499 (« **Bourbon** » ou la « **Société** »), au terme de laquelle l'Initiateur offre irrévocablement aux actionnaires de Bourbon, d'acquérir la totalité de leurs actions au prix unitaire de 24 euros (coupon attaché), payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites dans la Note d'Information.

Les actions Bourbon sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0004548873 (mnémonique GBB).

L'Initiateur est une société contrôlée par la société Cana Tera, elle-même contrôlée par Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux et sa famille et détient 19.411.736 actions Bourbon représentant 26,03% du capital social de la Société sur la base d'un nombre total de 74.559.688 actions de la Société et autant de droits de vote théoriques en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF et 27,12% des droits de vote réels exerçables en assemblée générale (les « **Droits de Votes Réels** »).

Par ailleurs, Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux détient directement et au travers de la société Cana Tera, société par actions simplifiée, au capital social de 5.558.880 euros, dont le siège social est situé 994 Chemin du Canadeau, 83330 Le Plan du Castellet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 451 028 138 (« **Cana Tera** »), 138.627 actions Bourbon, représentant 0,18% du capital social et des droits de vote théoriques de la Société et 0,19% des Droits de Vote Réels.

Ainsi, l'Initiateur, présumé agir de concert avec Cana Tera au sens de l'article L. 233-10 du code de commerce, détient, de concert avec cette dernière et Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux, à la date de la Note d'Information, 19.550.363 actions Bourbon représentant 26,22% du capital social et des droits de vote théoriques de la Société et 27,31% des Droits de Vote Réels.

L'Offre porte sur la totalité des actions Bourbon non détenues, directement ou indirectement, par l'Initiateur, Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux ou Cana Tera à l'exception des actions auto-détenues que le Conseil d'administration de Bourbon a décidé de ne pas apporter à l'Offre et des actions ayant fait l'objet d'engagements de non-apport à l'Offre (tels que décrits plus amplement au paragraphe 1.3.2 de la Note d'Information), soit, à la connaissance de l'Initiateur :

- (i) un nombre maximum de 33.383.337 actions existantes représentant 44,77% du capital social sur la base d'un nombre total de 74.559.688 actions et autant de droits de vote de la Société en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, et

- (ii) la totalité des actions résultant de l'exercice des options d'achat d'actions octroyées par Bourbon pour autant qu'elles soient exerçables avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (selon le cas), soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date des présentes, un nombre maximum de 1.991.975¹ actions Bourbon²,

soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date des présentes, un nombre total maximum d'actions Bourbon visées par l'Offre égal à 35.375.312³.

L'Offre sera réalisée selon la procédure normale régie par les articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF et sera ouverte pour une durée de 25 jours de négociation.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la présente Offre est présentée par BNP Paribas, Natixis et Société Générale, qui garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

1.2. Coûts et modalités de financement de l'Offre

1.2.1. Coûts liés à l'Offre

Le montant global des frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication, est estimé à un minimum d'environ 18.600.000 euros (hors taxe) et à un maximum d'environ 34.900.000 euros (hors taxe) dans l'hypothèse où la totalité des actions visées par l'Offre serait apportée.

1.2.2. Modalités de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où la totalité des actions Bourbon visées par l'Offre serait apportée, le montant total de la contrepartie en espèces devant être payé par l'Initiateur aux actionnaires ayant apporté leurs actions s'élèverait à 813.632.176 euros (sur la base d'un prix de 23 euros par action (coupon détaché)).

L'Offre sera financée par Jaccar par un emprunt bancaire.

L'Initiateur a conclu pour les besoins de la transaction le 30 avril 2014, un contrat de crédit auprès de BNP Paribas, Natixis et Société Générale pour couvrir le financement de l'opération si la totalité des actions visées par l'Offre était apportée.

Dans le cas maximum de réponse à l'Offre, où l'ensemble des actions Bourbon visées par l'Offre seraient apportées, et considérant un prix par action Bourbon de 23 euros (coupon détaché), le

¹ Etant précisé qu'à la date de la présente note d'information, 4.128 Options Exerçables ont d'ores et déjà été exercées et 4.128 actions existantes - prélevées sur les actions auto détenues - ont en conséquence étaient livrées aux bénéficiaires concernés.

² Etant précisé que les actions remises à raison de l'exercice de ces options seront issues des actions auto-détenues.

³ Soit : (i) 74.559.688 actions composant le capital de la Société au 31 mars 2014, conformément aux informations publiées par la Société, (ii) desquelles il faut déduire les 19.550.363 actions détenues par l'Initiateur, les 2.965.102 actions auto-détenues que le Conseil d'administration de Bourbon a décidé de ne pas apporter à l'Offre (étant précisé que ces actions représentent à la date des présentes, 2.973.819 actions) et les 18.660.886 actions ayant fait l'objet d'engagements de non-apport à l'Offre, (iii) et auxquelles il faut ajouter les 1.991.975 actions pouvant être remises sur exercice des Options Exerçables.

ratio *proforma* de dette nette de Jaccar Holdings sur la valeur de marché de l'ensemble de ses actifs, est de l'ordre de 59%. Pour le calcul de ce ratio, la dette nette a été ajustée du financement additionnel, et la valeur des actifs ajustée du complément de titres Bourbon acquis, ainsi que l'ajustement du prix des titres Bourbon à 24 euros.

Avant opération, ce ratio est de 27,9% en prenant la valeur de l'action Bourbon à son cours de clôture au 31 décembre 2013, soit 20 euros ainsi que la dette nette au 31 décembre 2013 de Jaccar Holdings.

Pour le calcul de ces ratios la valeur des actifs s'entend la valeur de marché des actifs détenus par Jaccar Holdings. S'agissant des titres cotés, cette valeur est celle des cours de clôture à la date d'évaluation et pour les titres non cotés elle résulte d'une approche multicritères par application de méthodes de valorisation généralement admises. Ces calculs d'évaluation d'actifs sont revus par Ernst & Young et font l'objet, chaque année, d'une attestation émise par ce cabinet.

Il est précisé que la totalité des actions déjà détenues par l'Initiateur, ainsi que celles acquises dans le cadre de l'Offre seront nanties au profit des banques prêteuses.

2. IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur

2.1.1. *Dénomination*

La dénomination sociale de l'initiateur de l'Offre est Jaccar Holdings (ci-après, pour les besoins de la présente section 2 « **Jaccar** » ou la « **Société** »).

2.1.2. *Forme juridique, nationalité, siège social*

Jaccar est une société anonyme de droit Luxembourgeois, dont le siège social est situé 30, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L – 1330 Luxembourg.

2.1.3. *Registre de Commerce et des Sociétés*

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103405.

2.1.4. *Durée*

La Société a été immatriculée le 29 septembre 2004 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg pour une durée illimitée.

2.1.5. *Objet social*

L'article 4 des statuts de la Société prévoit que :

- « la Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se

composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et octroyer des sûretés portant sur tout ou partie de ses biens, notamment par voie de nantissement, cession, ou en grevant de charges tout ou partie de ses biens au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de ses sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations de quelque nature que ce soit qui sont liées directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent ».

2.1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.1.7. Affectation des résultats

Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut verser des acomptes sur dividendes sous condition de l'observation des lois applicables.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectées à l'amortissement du capital sans que le capital souscrit ne soit réduit.

2.1.8. Dissolution – Liquidation

La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant dans les mêmes conditions que pour les modifications statutaires.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectue par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

2.1.9. Contestations

Toutes les contestations qui, pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation, s'élèveraient soit entre la Société et ses actionnaires, soit entre les actionnaires entre eux, à propos des affaires sociales, sont soumises à la juridiction des tribunaux compétents du siège social.

2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1. Capital social

Le capital social de Jaccar s'élève à 173.454.170 euros.

Il est divisé en 16.000.000 actions de catégorie A et 1.345.417 actions de catégorie B, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, intégralement libérées.

2.2.2. Capital social autorisé

Le capital social autorisé s'élève, pendant une durée de cinq (5) ans prenant fin le 6 décembre 2017, à un montant de 1.000.000.000 euros.

Le conseil d'administration de la Société est autorisé, pendant cette période, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé.

2.2.3. Catégories d'actions

La Société peut émettre deux catégories d'actions :

- (i) des actions de catégorie A : les détenteurs d'actions de catégorie A disposent d'un droit de préemption proportionnel portant sur l'émission d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B ou l'émission de tout instrument donnant droit à l'émission d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B, en ce compris et sans limitation, l'émission d'obligations convertibles en actions de catégorie A ou en actions de catégorie B.

Les actions de catégorie A peuvent être converties, à tout moment, en actions de catégorie B, sous réserve que le montant total des actions B ne représente pas plus de 49% du capital souscrit de la Société.

- (ii) des actions de catégorie B (dans la limite de 49% du capital social souscrit de la Société) : les détenteurs d'actions de catégorie B disposent d'un droit de préemption proportionnel portant exclusivement sur l'émission d'actions de catégorie B ou l'émission de tout instrument donnant droit à l'émission d'actions de catégorie B en ce compris et sans limitation, l'émission d'obligations convertibles en actions de catégorie B. Ces actions sont rachetables par la Société.

2.2.4. Forme des actions

Les actions sont obligatoirement nominatives.

2.2.5. Cession et transmission des actions

Les actions de catégorie A et les droits de préemptions y relatifs sont librement cessibles.

Toute cession ou transmission d'actions de catégorie B ainsi que tous droits de préemptions y relatifs est soumise, pour une période de dix (10) ans se terminant le 6 décembre 2022 à l'approbation préalable de la Société et à un droit de préemption en faveur des détenteurs d'actions de catégorie A.

2.2.6. Titres donnant accès au capital

Le 21 janvier 2010, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 70.250.000 euros représenté par 1.405 obligations à options conditionnelles de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles. Ces obligations admises aux négociations sur le marché libre de la bourse de Francfort ont été remboursées en juillet 2012.

Le 24 juin 2012, le conseil d'administration de la Société a décidé du principe de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'obligations à option conditionnelle de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes de la Société pour un montant maximal de 100 millions d'euros représentant un nombre maximal de 2.000 obligations au prix de souscription par obligation égal à la valeur nominale unitaire des obligations soit, 50.000 euros par obligation. Ces obligations sont admises aux négociations sur le marché libre de la bourse de Francfort depuis le 24 juillet 2012.

2.2.7. Pacte d'actionnaires

Néant.

2.2.8. Droits de vote

A chaque action de catégorie A ou B correspond un droit de vote.

Le nombre total de droits de vote est égal au nombre d'actions, soit 17.345.417.

2.2.9. Répartition du capital et des droits de vote de Jaccar

La Société est contrôlée par la société Cana Tera, société par actions simplifiée de droit français, au capital social de 5.558.880 euros, dont le siège social est situé 994 Chemin du Canadeau, 83330 Le Plan du Castellet, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 451 028 138.

Cana Tera est une société holding contrôlée par Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux et sa famille.

2.2.10. Direction et commissariat aux comptes de l'Initiateur

2.2.10.1. Direction

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un mandat d'une durée ne pouvant pas dépasser six (6) ans par l'assemblée générale. Les administrateurs sont révocables à tout moment avec ou sans motif.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision est prise à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Administrateurs	Date d'expiration du mandat
Jacques d'Armand de Chateaueux (Président du conseil d'administration)	Assemblée générale annuelle 2014
RenoMaurizio Tonelli	Assemblée générale annuelle 2014
Pierre Lentz	Assemblée générale annuelle 2014
Yvon Jacob	Assemblée générale annuelle 2014
Lan Vo Thi Huyen	Assemblée générale annuelle 2014
Vincent Gombault	Assemblée générale annuelle 2014
Yuan Ding	Assemblée générale annuelle 2014
Jean-Louis Waucquez	Assemblée générale annuelle 2014
Gramat Gilles	Assemblée générale annuelle 2014
Ramon De Oliveira	Assemblée générale annuelle 2014
Graham Porter	Assemblée générale annuelle 2014

Il est par ailleurs précisé que Monsieur Jacques d'Armand de Chateaueux a été nommé administrateur délégué de la Société, le mandat d'administrateur délégué arrivant à échéance à la même date que son mandat d'administrateur.

2.2.10.2. Commissariat aux comptes

Le commissaire aux comptes de la Société est :

Ernst & Young

7 rue Gabriel Lippmann, L – 5365 Munsbach

Le réviseur d'entreprise agréé de la Société est :

Ernst & Young

7 rue Gabriel Lippmann, L – 5365 Munsbach

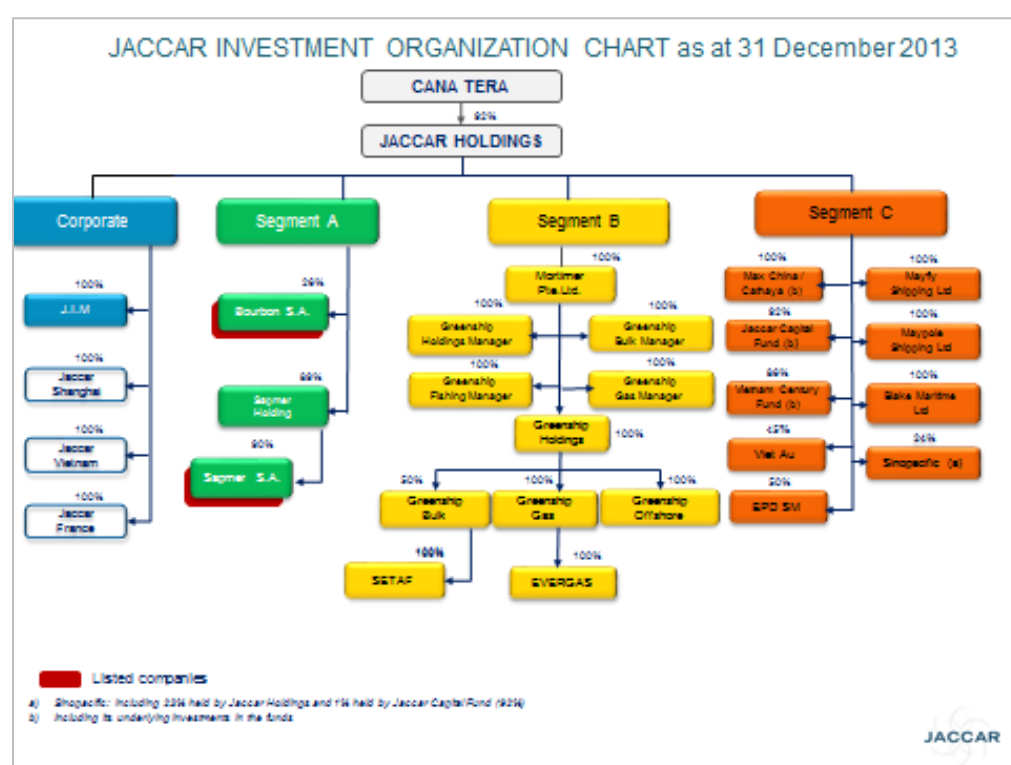
2.3. Description des activités de l'Initiateur

Jaccar est la société privée d'investissement de Jacques d'Armand de Chateaueux, principalement engagée dans des activités du secteur maritime et particulièrement active dans l'univers pétrolier et gazier. Elle rassemble les intérêts patrimoniaux de la famille Jacques d'Armand de Chateaueux et est l'actionnaire historique de référence de Bourbon.

Jaccar gère ses participations en considérant le positionnement stratégique de chaque activité, et en ayant sélectionné trois différents segments d'investissements :

- Le segment A, qui regroupe les investissements stratégiques de long-terme, au premier rang desquels figure la participation détenue au capital de la société Bourbon⁴, dont Jaccar est l'actionnaire historique de référence ainsi que la participation détenue dans Sapmer Holding (Groupe Sapmer) activités opérationnelles de pêche australe et de valorisation des produits halieutiques ;
- Le segment B, qui regroupe les investissements dits de « gestion de cycles » et notamment les investissements réalisés par Jaccar dans des activités opérationnelles de transport de vrac (à l'aide de navires détenus en propre) (Greenship Bulk) et dans des activités opérationnelles de transport d'éthylène et de gas (Greenship Gas);
- Le segment C, qui concerne les investissements dits « d'opportunité », notamment des investissements dans des installations portuaires et investissement immobiliers au Vietnam ainsi que des investissements dans la construction de navires (participation détenue par Jaccar au capital de Sinopacific Shipbuilding group) et dans des hôpitaux privés en Chine .

Un organigramme simplifié du groupe Jaccar figure ci-après :



⁴ Les actions de Bourbon sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (« Euronext Paris »). Le document de référence de Bourbon publié au titre de l'exercice 2013 est disponible sur le site Internet de cette société

2.3.1. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur à la date du présent document, il n'existe pas d'évènement exceptionnel ou de litige significatif susceptible d'affecter défavorablement son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses actifs.

2.3.2. Salariés

L'Initiateur a 25 employés à la date du présent document.

<u>Luxembourg</u>	<u>2</u>
<u>France</u>	<u>3</u>
<u>Vietnam</u>	<u>9</u>
<u>PRC</u>	<u>8</u>
<u>Singapour</u>	<u>3</u>
<u>TOTAL</u>	<u>25</u>

2.4. Informations financières de l'Initiateur

Les états financiers consolidés de l'Initiateur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012 et à l'exercice clos le 30 juin 2013 figurent ci-après. L'information financière au 31 décembre 2013 n'est pas disponible, les comptes à cette date n'étant pas encore arrêtés, ni certifiés par les « réviseurs agréés ».

Comptes consolidés au 31 décembre 2012



Ernst & Young
Société anonyme
7, rue Gabriel Lippmann
Parc d'Activité Syrdall 2
L-5365 Munsbach
B.P. 780
L-2017 Luxembourg
Tel: +352 42 124 1
Fax: +352 42 124 5555
www.ey.com/luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Jaccar Holdings
30, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Rapport sur les comptes consolidés annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2012, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels ci-joints de Jaccar Holdings, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes consolidés annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes consolidés annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Ernst & Young
Société anonyme
7, rue Gabriel Lippmann
Parc d'Activité Syrdail 2
L-5365 Munsbach
B.P. 780
L-2017 Luxembourg
Tel: +352 42 124 1
Fax: +352 42 124 5555
www.ey.com/luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Jaccar Holdings
30, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Rapport sur les comptes consolidés annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2012, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels ci-joints de Jaccar Holdings, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes consolidés annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes consolidés annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes consolidés annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

À notre avis, les comptes consolidés annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Jaccar Holdings au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes consolidés annuels.

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé



Werner WEYNAND

Luxembourg, le 6 juin 2013

Comptes Consolidés

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Notes	2012	2011
Montant net du chiffre d'affaires	3	282,063	149,310
Autres produits d'exploitation	3	4,222	4,097
Produits nets de participations	4	7,247	(5,263)
Produits opérationnels		293,531	148,144
Achats et consommation de biens, marchandises et matières premières	5	(89,207)	(66,064)
Charges externes		(105,979)	(26,716)
Frais de personnel		(34,886)	(20,642)
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		(21,168)	(17,324)
Dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		278	(9,038)
Autres charges d'exploitation		(11,795)	(4,357)
Charges opérationnelles		(262,758)	(144,142)
Résultat opérationnel		30,773	4,002
Intérêts et charges assimilées liés à l'endettement financier	6	(28,403)	(19,068)
Autres intérêts et produits assimilés	7	12,398	6,674
Autres intérêts et charges financiers	7	(12,262)	(28,178)
Résultat financier		(28,267)	(40,572)
Résultat des sociétés intégrées avant impôt		2,506	(36,571)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8	21,720	21,790
Résultat consolidé avant impôt		24,226	(14,780)
Impôts sur le résultat		(6,277)	(5,882)
Résultat net consolidé		17,949	(20,662)
Dont part du groupe		16,398	(20,264)
Dont part des minoritaires		1,550	(398)
Résultat net par action (en euros)	10	0.95	(1.27)
Résultat dilué net par action (en euros)		0.95	(1.27)

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes Consolidés

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31 déc 2012	31 déc 2011
ACTIFS NON COURANTS		1,207,861	938,917
Actifs immobilisés non courants		596,541	292,508
Ecart d'acquisitions	11	1,797	1,195
Immobilisations incorporelles	12	4,257	2,052
Immobilisations corporelles	13	590,486	289,261
Actifs financiers non courants		610,525	639,902
Parts dans les entreprises associées	14.1	502,851	529,000
Titres ayant le caractère d'immobilisations financières	14.2	99,993	89,847
<i>dont titres de l'activité de portefeuille (TLAP)</i>		97,423	87,277
<i>dont participations non consolidées</i>		2,570	2,570
Prêts et créances immobilisés	14.3	7,681	21,055
Autres actifs non courants		795	6,507
Impôts différés - actifs	9	795	6,507
ACTIFS COURANTS		141,552	104,869
Stocks	15	17,729	13,430
Créances résultant de ventes et prestations de services		40,162	17,508
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		40,162	17,508
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		0	0
Autres créances	16	8,674	1,715
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		8,674	1,715
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		0	0
Valeurs mobilières	17	14,153	426
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	17	60,835	71,790
Compte de régularisation		12,837	650
TOTAL ACTIF		1,362,249	1,044,436

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012
 (en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	31 déc 2012	31 déc 2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	18	173,454	160,000
Primes d'émissions et primes assimilées		39,555	0
Réserves		236,819	284,019
Résultat de l'exercice (part du groupe)		16,398	(20,264)
Total capitaux propres (part du groupe)		466,227	423,755
Intérêts minoritaires		20,679	24,993
Total des capitaux propres		486,906	448,748
PROVISIONS		13,139	8,591
<i>Provisions pour pensions et obligations similaires</i>		1,394	792
<i>Provisions pour impôts</i>		944	1,586
<i>Autres provisions</i>		10,802	6,213
DETTES NON SUBORDONNEES			
Emprunts obligataires convertibles	19.1	103,068	75,519
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		3,068	75,519
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		100,000	0
Dettes envers des établissements de crédit	19.1	670,354	440,934
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		134,107	56,594
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		536,247	384,340
Acomptes reçus sur commande		0	9,223
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		0	9,223
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		0	0
Dettes sur achats et prestations de services	20	23,873	15,942
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		23,873	15,942
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		0	0
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	21	9,458	10,399
<i>Dettes fiscales</i>		7,356	3,485
<i>Dettes au titre de la sécurité sociale</i>		2,103	6,913
Autres dettes	19.2	48,124	21,100
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>		37,495	8,134
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à un an</i>		10,629	12,965
Passifs d'impôts différé	9	5,697	9,326
Total des dettes		873,713	591,034
Compte de régularisation		1,630	4,654
TOTAL PASSIF		1,362,249	1,044,436

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes Consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
 (en milliers d'euros)

	2012	2011
RESULTAT NET CONSOLIDE	17 949	(20 662)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(21 721)	(21 790)
Charge/produit d'impôt	6 278	(5 882)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	21 168	27 117
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	6 217	24 325
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	(1 899)	176
Plus et moins valeur de cession	(11 651)	8 058
Impôts versés	(9 722)	5 905
CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT	6 620	17 248
Besoin en fonds de roulement	(21 703)	54 175
Produits de dividendes	(490)	841
Coût de l'endettement financier net	28 990	19 654
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES (A)	13 418	91 918
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	0	(6)
Cession de sociétés consolidées, sans déduction de la trésorerie cédée	37 245	(652)
Incidence des autres variations de périmètre	(28 218)	6 568
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(434 965)	(109 286)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	140 634	2
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(36 628)	(50 720)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	7 822	22 617
Dividendes reçus	16 697	28 001
Variation des prêts et avances consentis	7 053	6 864
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(290 359)	(96 611)
Augmentation de capital	53 009	0
Changement de capital dans les sociétés intégrées globalement	2 469	185
Emission d'emprunts	341 842	293 537
Remboursement d'emprunt	(77 531)	(228 476)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(6 000)	(6 000)
Dividendes payés aux minoritaires	(277)	(688)
Intérêts financiers nets versés	(31 834)	(19 020)
Autres flux liés aux opérations de financement	(907)	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	280 771	39 539
Incidence de la variation des taux de change	(632)	(377)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C)	3 198	34 470
Trésorerie d'ouverture	71 790	37 294
Variation des valeurs mobilières (*)	(14 153)	26
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	60 835	71 790

(*) Les valeurs mobilières qu'utilise Jaccar Holdings sont des placements à court terme de ses excédents de trésorerie, facilement convertibles en montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur (SICAV monétaire, dépôt à terme, certificat de trésorerie).

Comptes Consolidés

TABEAU CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

	Capital apporté	Prime d'émission	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Résultats consolidés	Réserves de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total consolidé
Capitaux propres au 31.12.2009	160,000	0	137,257	10,970	81,450	6,809	396,486	24,954	421,440
Transfert aux Réserves			81,450		(81,450)		0		0
Dividendes versés au titre de 2009							0		0
Augmentation de capital						18,412	18,412	1,732	20,144
Ecart de conversion					41,519		41,519	(967)	40,552
Résultat de l'exercice 2010							(1,963)	7,134	5,172
Variation de périmètre			(1,963)				(4,990)	297	(4,693)
Variation de juste valeur				(4,990)			142	(738)	(596)
Autres variations			142						
Capitaux propres au 31.12.2010	160,000	0	216,886	5,980	41,519	25,221	449,606	32,412	482,018
Transfert aux Réserves			41,519		(41,519)		0		0
Dividendes versés au titre de 2010			(6,000)				(6,000)		(6,000)
Augmentation de capital							0		0
Ecart de conversion						13,993	13,993	541	14,534
Résultat de l'exercice 2011					(20,264)		(20,264)	(398)	(20,662)
Variation de périmètre			5,038				5,038	(5,211)	(174)
Variation de juste valeur				(18,577)			(18,577)	(1,844)	(20,421)
Autres variations			(41)				(41)	(507)	(548)
Capitaux propres au 31.12.2011	160,000	0	257,402	(12,597)	(20,264)	39,215	423,755	24,993	448,748
Transfert aux Réserves			(20,264)		20,264		0		0
Dividendes versés au titre de 2011			(6,000)				(6,000)	(263)	(6,263)
Augmentation de capital	13,454	39,555				(14,316)	53,009	7,175	60,184
Ecart de conversion					16,398		16,398	1,550	17,948
Résultat de l'exercice 2012							(4,444)	(12,752)	(17,196)
Variation de périmètre			(4,444)				844	500	1,344
Variation de juste valeur			844				(3,019)	60	(2,959)
Autres variations			(3,019)						
Capitaux propres au 31.12.2012	173,454	39,555	224,519	(12,597)	16,398	24,899	466,227	20,679	486,906

JACCAR

JACCAR HOLDINGS

Comptes Consolidés
au 30 Juin 2013

 **ERNST & YOUNG**

Ernst & Young
Société anonyme
7, rue Gabriel Lippmann
Parc d'Activité Synode 2
L-5345 Munsbach
B.P. 180
L-2017 Luxembourg
Tél: +352 42 124 1
Fax: +352 42 124 5555
www.ey.com/luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport d'examen limité des états financiers intermédiaires

Aux actionnaires de
Jaccar Holdings S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de Jaccar Holdings S.A. au 30 juin 2013, comprenant le bilan consolidé et le compte de résultats consolidé y afférent pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013 et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables luxembourgeois. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires basé sur notre examen limité.

Étendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale relative aux missions d'examen limité par le réviseur de la société des états financiers intermédiaires (ISRE 2410). Un examen limité d'états financiers intermédiaires se limite à des entretiens, essentiellement avec les responsables comptables et financiers ainsi qu'à des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est significativement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales de révision et ne nous permet pas de nous assurer que nous avons identifié toutes les anomalies significatives qui auraient pu être décelées au cours d'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne sont pas présentés sincèrement, à tous les égards importants, conformément aux principes comptables luxembourgeois.

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé


Werner WEYNAND

Luxembourg, le 27 septembre 2013

Comptes Consolidés

Compte de profits et pertes consolidé du premier semestre 2013

Bilan consolidé au 30 juin 2013

Tableau consolidé des flux de trésorerie du premier semestre 2013

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2013

Notes aux états financiers consolidés

Généralités	Note 1	Principes comptables
	Note 2	Périmètre de consolidation
Compte de résultat	Note 3	Montant net du chiffre d'affaires
	Note 4	Produits nets de participations
	Note 5	Achats et consommation de biens, marchandises et matières premières
	Note 6	Intérêts et charges assimilées liés à l'endettement financier
	Note 7	Autres intérêts et produits assimilés
	Note 8	Quote-part dans le résultat des entreprises associées
	Note 9	Imposition
Bilan	Note 10	Résultat net par action
	Note 11	Ecart d'acquisition
	Note 12	Immobilisations incorporelles
	Note 13	Immobilisations corporelles
	Note 14	Actifs financiers non courants
	Note 15	Stocks
	Note 16	Autres créances (à moins d'un an)
	Note 17	Valeurs mobilières et avoirs en banques
	Note 18	Capital souscrit
	Note 19	Dettes envers les établissements de crédit et autres emprunts
	Note 20	Dettes sur achats et prestations de services
Informations complémentaires	Note 21	Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale
	Note 22	Gestion des risques de marché
	Note 23	Rémunérations des dirigeants
	Note 24	Engagements hors bilan
	Note 25	Effectif
	Note 26	Transactions avec les parties liées
	Note 27	Événements postérieurs à la clôture

Comptes Consolidés

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Notes	1er semestre 2013	1er semestre 2012
Montant net du chiffre d'affaires	3	192 169	172 332
Autres produits d'exploitation	3	1 712	2 140
Produits nets de participations	4	1 366	7 665
Produits opérationnels		195 247	182 137
Achats et consommation de biens, marchandises et matières premières	5	(133 745)	(117 436)
Charges externes		(15 353)	(14 062)
Frais de personnel		(17 084)	(16 500)
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		(13 934)	(8 722)
Dépreciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		690	432
Autres charges d'exploitation		(4 583)	(8 300)
Charges opérationnelles		(182 010)	(164 587)
Résultat opérationnel		13 238	17 550
Intérêts et charges assimilées liés à l'endettement financier	6	(14 155)	(15 166)
Autres intérêts et produits assimilés	7	1 217	10 945
Autres intérêts et charges financiers	7	(431)	(10 576)
Résultat financier		(13 369)	(14 797)
Résultat des sociétés intégrées avant impôt		(132)	2 753
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8	9 373	11 176
Résultat consolidé avant impôt		9 241	13 930
Impôts sur le résultat		(1 898)	(4 171)
Résultat net consolidé		7 343	9 759
Dont part du groupe		6 740	8 813
Dont part des minoritaires		603	946
Résultat net par action (en euros)	10	0,39	0,55
Résultat dilué net par action (en euros)		0,39	0,55

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes Consolidés

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013
(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	30 juin 2013	31 déc 2012
ACTIFS NON COURANTS		1 307 308	1 207 861
Actifs immobilisés non courants		719 097	596 541
Ecart d'acquisitions	11	1 697	1 797
Immobilisations incorporelles	12	4 098	4 257
Immobilisations corporelles	13	713 302	590 486
Actifs financiers non courants		587 367	610 525
Parts dans les entreprises associées	14.1	486 530	502 851
Titres ayant le caractère d'immobilisations financières	14.2	94 655	99 993
dont titres de l'activité de portefeuille (TIAP)		92 085	97 423
dont participations non consolidées		2 570	2 570
Prêts et créances immobilisés	14.3	6 182	7 681
Autres actifs non courants		844	795
Impôts différés - actifs	9	844	795
ACTIFS COURANTS		163 158	141 552
Stocks	15	10 542	17 729
Créances résultant de ventes et prestations de services		49 705	40 162
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		49 705	40 162
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0	0
Autres créances	16	9 209	8 674
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		9 209	8 674
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0	0
Valeurs mobilières	17	28 367	14 153
Avoirs en banques, avois en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	17	65 336	60 835
Compte de régularisation		18 348	12 837
TOTAL ACTIF		1 488 814	1 362 249

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	30 juin 2013	31 déc 2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	18	173 454	173 454
Primes d'émissions et primes assimilées		39 555	39 555
Réserves		262 847	236 819
Résultat de l'exercice (part du groupe)		6 740	16 398
Total capitaux propres (part du groupe)		482 596	466 227
Intérêts minoritaires		63 984	20 679
Total des capitaux propres		546 580	486 906
PROVISIONS		13 072	13 139
Provisions pour pensions et obligations similaires		1 714	1 394
Provisions pour impôts		1 242	944
Autres provisions		10 116	10 802
DETTES NON SUBORDONNEES			
Emprunts obligataires convertibles	19.1	106 531	103 068
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		6 531	3 068
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		100 000	100 000
Dettes envers des établissements de crédit	19.1	680 341	670 354
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		139 103	134 107
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		541 238	536 247
Dettes sur achats et prestations de services	20	30 072	23 873
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		30 072	23 873
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0	0
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	21	5 462	9 458
Dettes fiscales		1 268	2 280
Dettes au titre de la sécurité sociale		4 194	7 178
Autres dettes	19.2	98 400	48 124
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		92 740	37 495
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		6 660	10 629
Passifs d'impôts différés	9	7 041	5 697
Total des dettes		940 920	873 713
Compte de régularisation		1 314	1 630
TOTAL PASSIF		1 488 814	1 362 249

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes Consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	1er semestre 2013	1er semestre 2012
RESULTAT NET CONSOLIDE	7 343	9 789
Résultat des sociétés mises en équivalence	(9 373)	(11 176)
Charge/produit d'impôt	1 898	4 171
Dotation nette aux amortissements et provision	13 244	8 290
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(5 623)	4 794
Autres produits et charges calculés	736	(2 212)
Plus et moins value de cession	5 072	(7 336)
Impôts versés	(1 039)	(5 044)
CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT	12 260	1 245
Besoin en fonds de roulement	(20 226)	(20 760)
Produits de dividendes	(183)	(690)
Coût de l'endettement financier net	14 155	14 676
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES (A)	6 007	(5 538)
Cession de sociétés consolidées, sans déduction de la trésorerie cédée	15 904	0
Incidence des autres variations de périmètre	0	13 562
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(137 624)	(218 699)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 989	13 287
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(3 162)	(59 764)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	55 768	52 767
Dividendes reçus	16 699	17 410
Variation des prêts et avances consentis	19 327	(15 852)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(24 099)	(197 290)
Augmentation de capital	0	0
Changement de capital dans les sociétés intégrées globalement	(832)	66 731
Emission d'emprunts	165 346	148 550
Remboursement d'emprunt	(119 089)	(23 499)
Dividendes payés aux actionnaires de groupe	(1 388)	(1 387)
Dividendes payés aux minoritaires	(346)	0
Intérêts financiers nets versés	(11 310)	(12 218)
Autres flux liés aux opérations de financement	3 807	0
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	36 188	178 178
Incidence de la variation des taux de change	619	395
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C)	18 715	(24 255)
Trésorerie d'ouverture	60 835	71 790
Variation des valeurs mobilières (*)	(14 214)	(14 560)
TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE	65 236	32 975

(*) Les valeurs mobilières qu'utilise Jaccar Holdings sont des placements à court terme de ses excédents de trésorerie, facilement convertibles en montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur (SICAV monétaire, dépôt à terme, certificat de trésorerie).

Comptes Consolidés

TABLEAU CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

	Capital apporté	Prime d'émission	Réserves consolidées	Réserves de just évaluation	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total consolidé
Capitaux propres au 31.12.2010	160 000	0	21 6 886	5 980	41 519	25 221	449 606	32 412	682 013
Transfert aux Réserves			41 519	(41 519)			0		0
Dividendes versés au titre de 2010			(6 000)				(6 000)		(6 000)
Augmentation de capital							0		0
Flux de conversion						13 993	13 993	541	14 534
Résultat de l'exercice 2011					(20 264)		(20 264)	(999)	(21 263)
Variation de périmètre			5 038				5 038	(5 213)	(1 174)
Variation de juste valeur				(18 577)			(18 577)	(1 844)	(20 421)
Autres variations			(41)				(41)	(507)	(548)
Capitaux propres au 31.12.2011	160 000	0	257 482	(12 597)	(18 264)	39 215	423 755	24 993	688 743
Transfert aux Réserves			(20 264)		20 264		0		0
Dividendes versés au titre de 2011			(6 000)				(6 000)	(263)	(6 263)
Augmentation de capital	13 454	39 555					53 009	7 175	60 184
Flux de conversion						(14 316)	(14 316)	(584)	(14 900)
Résultat de l'exercice 2012					16 598		16 598	1 558	17 948
Variation de périmètre			(4 444)				(4 444)	(12 757)	(17 196)
Variation de juste valeur				844			844	508	1 344
Autres variations			(3 019)				(3 019)	68	(2 951)
Capitaux propres au 31.12.2012	173 454	39 555	223 678	(11 752)	16 398	24 899	446 237	20 679	686 906
Transfert aux Réserves			16 398	(16 398)			0		0
Dividendes versés au titre de 2012			(6 000)				(6 000)	(676)	(6 676)
Flux de conversion						5 035	5 035	(174)	4 861
Résultat du premier semestre 2013					6 740		6 740	603	7 343
Variation de périmètre			2 944				2 944	42 858	45 802
Variation de juste valeur				7 011			7 011	422	7 433
Autres variations			640				640	264	904
Capitaux propres au 30.06.2013	173 454	39 555	237 656	(4 742)	6 740	29 934	482 596	63 983	686 906

3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 16 mai 2014 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Jaccar Holdings, visant les actions de Bourbon. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Jaccar Holdings